La résolution du CPN ne permet aucune clarification politique et n’a guère d’utilité pour le mouvement

Certes, les amendements respectifs des Pf B et C n’ont pas été adoptés. Mais la plupart de ceux de la Pf A non plus ! D’où une résolution surtout descriptive qui fait largement l’impasse sur les questions principales.

Sur le programme, il n’y a presque rien hormis qu’il faut un parti indépendant s’affrontant aux institutions. Il a fallu notre amendement en commission pour préciser qu’il devait se fixer aussi l’objectif d’« en finir avec la propriété privée des moyens de production » ! Un amendement de la Pf A a certes intégré la nécessité de défendre notre « perspective stratégique » qui « reste celle d’une grève générale politique, d’un "mai 68 qui aille jusqu’au bout", seule capable de poser le problème du pouvoir sur un terrain opposé à celui du "débouché institutionnel" ». Mais la logique d’amendements d’un texte commun, adoptée par la Pf A et que nous avons suivie par solidarité, ne permettait pas de mettre en avant les éléments d’un programme révolutionnaire, des revendications transitoires articulées à l’objectif de la prise de pouvoir par les travailleur/se-s.

Mais même sur le mouvement actuel (qui pouvait justifier au départ la tentative d’un texte commun circonstancié), les questions principales, celles de l’auto-organisation et des directions syndicales, ont été escamotées. La coalition majoritaire des Pf B et C a vidé la résolution de ce qui aurait pu la rendre utile :

a) Elle a retiré l’idée pourtant prudente d’un « début de trahison de l’UNEF »… alors que l’UNEF boycotte les Coordinations nationales étudiantes (CNE) et est sortie de chez Vals en se félicitant de ses propositions « pour les jeunes » ! Parallèlement, la majorité B-C a refusé l’amendement constatant que ces CNE se sont « partiellement imposées comme un visage légitime du mouvement, y compris dans les médias »… alors que c’est une clé de l’auto-organisation.

b) La majorité B-C a rejeté une critique minimale de la direction de Solidaires, disant que ses « prises de positon en faveur de la généralisation de la grève sont des déclarations d’intention qui ne sont pas suivies dans la pratique d’une politique réelle de construction de la grève reconductible ». Au contraire, la résolution soutient Solidaires sans réserve, en prétendant que ses « prises de position dans le sens de la généralisation ne pèsent guère », comme s’il n’y avait aucun problème avec la direction de cette organisation… hormis sa taille !

c) Sur les autres directions syndicales, il y a certes une critique très générale – renforcée par un amendement que nous avons proposé pour dénoncer leur responsabilité dans la répression des jeunes. Mais aucun combat concret n'est prévu ! La majorité a rejeté notre amendement proposant de « donner notre avis sur la stratégie perdante des directions syndicales » et de « se battre à l'intérieur des structures syndicales et des AG pour des prises de position interpellant les confédérations afin qu'elles appellent à la grève jusqu'au retrait à partir du 28 avril ». D'ailleurs, même une partie de la Pf A ne l'a pas voté…

d) Enfin, malgré notre réécriture visant au compromis, le contenu principal de notre amendement sur le féminisme a été rejeté par les camarades des Pf C, B… et A. Alors que le mouvement étudiant et Nuit debout voient se développer des initiatives et une conscientisation féministes, nous proposions de soutenir la semaine des femmes travailleuses et précaires et la manif nationale du 7 mai, « initiatives d'auto-organisation des femmes et minorités de genre et défendons comme parti un féminisme inclusif et non sectaire, articulé à la lutte des classes et à l'antiracisme, dans une perspective révolutionnaire ». Pour nous, il est inadmissible que le NPA refuse de soutenir l'auto-organisation des femmes et des opprimé-e-s.

Pour toutes ces raisons, nous avons voté contre la résolution.

Les élu-e-s P5/Tendance CLAIRE au CPN, le 28 avril 2016